

CAP

Décoration en Céramique

Le CAP décorateur en céramique

est un diplôme de niveau V qui s'adresse aux élèves issus de 3ème de collège.

Le titulaire de ce diplôme travaille en atelier de décoration dans l'industrie ou l'artisanat. Il décore des produits émaillés ou non, avant ou après cuisson.

Il connaît les produits céramiques, les matériaux, les procédés de fabrication et de décoration.

La formation,

s'étend sur deux années et est à la fois générale et professionnelle.

La formation rend capable d'utiliser différentes techniques, manuelles ou mécaniques (pose de fond, décoration au pinceau, émailage, décor par application, pose de chromos et de décalcomanies, sérigraphie, impression au tampon).

Elle permet de lire une fiche de fabrication, de choisir la technique d'application du décor, de préparer les couleurs et réaliser le décor.

De plus, elle développe l'habileté manuelle et le sens artistique.

Les élèves doivent effectuer une période de formation en milieu professionnel de 12 semaines répartie sur les deux ans (4 semaines en 1ère année, 8 semaines en 2ème année), dans des entreprises définies par le lycée.

Les poursuites d'études

Le CAP est un diplôme d'insertion professionnelle.

Toutefois, selon les capacités personnelles, il peut être envisagé de poursuivre en : Brevet des Métiers d'Art « Céramique »

1ère année
2ème année

Répartitions horaires

18h	18h
3h30	3h30
3h30	3h30
2h30	2h30
2h	1h30
2h	2h
1h	1h
0h30	0h30
1h	-

- Céramique
- Français / Histoire géo
- Math / Sciences
- EPS
- Arts Appliqués
- Anglais
- PSE
- ECJS
- Aide individualisée

Règlement de l'examen

Domaine professionnel	Coef	Modalités	Durée
Communication esthétique et technologie	8	CCF	-
Mise en œuvre et réalisation	8	Pratique	8 h
PSE	1	CCF	-
Domaine professionnel	Coef	Modalités	Durée
Mathématiques / Sciences	2	CCF	-
Economie familiale et sociale / Législation du travail	1	CCF	-
EPS	1	CCF	-
Langue vivante	1	CCF	-
Français	2	CCF	-

CCF : Contrôle en Cours de Formation